



CONTRIBUTION DES FAMILLES

LYCEE E. G. T.

Année scolaire 2026 – 2027

Catégorie	Contribution mensuelle*	Contribution mensuelle* + demi-pension 3 repas	Contribution mensuelle* + demi-pension 4 repas	Contribution mensuelle* + demi-pension 5 repas	Contribution mensuelle* + Internat (restauration + hébergement)
	2 nd – 1 ^{re} – T ^I	2 nd – 1 ^{re} – T ^I	2 nd – 1 ^{re} – T ^I	2 nd – 1 ^{re} – T ^I	2 nd – 1 ^{re} – T ^I
Quotient Familial < 11 500€	96,50 €	156,50 €	176.50 €	196.50 €	490.00 €
Quotient Familial < 13 500€	104,00 €	164,00 €	184.00 €	204.00 €	497.60 €
Quotient Familial < 17 500€	111,00 €	171.00 €	191.00 €	211.00 €	504.60 €
Quotient Familial < 21 500€	117,50 €	177.50 €	197.50 €	217.50 €	511,00 €
Quotient Familial >= 21 500€	123.00 €	183.00€	203.00 €	223.00 €	516.60 €

*Les sommes sont indiquées pour un règlement forfaitaire mensuel en 10 échéances et tiennent compte des périodes de stages obligatoires.

PRIX DU REPAS (pour un externe) : 7.50 €

(Repas préparé par la famille) **P.A.I** : 2,15 €

LOCATION CASIER : 3,00 €/mois (Gratuité pour tous les internes).

ATTENTION

Assurance Scolaire par élève est obligatoire, elle sera facturée 9 € sauf si une attestation d'assurance de l'élève est transmise avant le 15 septembre 2026.

Quotient familial : Revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts du foyer (fournir l'avis d'impôt sur le revenu).

Réduction accordée sur la contribution familiale (pour au moins 2 enfants inscrits dans notre établissement)

- 25 % pour le 2^e enfant
 - 50 % pour le 3^e enfant
 - Gratuit à partir du 4^e enfant
- sur le plus jeune

Frais d'inscription : 25€

Aucun frais de réinscription.

Cotisation APEL (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) par famille : 25€ pour 2026/2027 (facultative).